

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE SELIDAIRE
Jeudi 23 août 2001 (15h-17h30)

RAPPEL HISTORIQUE.....	1
ORGANIGRAMME ET ORDRE DU JOUR.....	1
BILAN DES ACTIVITES.....	1
BILAN MORAL ET FINANCIER.....	1
SECRETARIAT.....	1
Sel-textes.....	1
Documentothèque.....	1
Route des Stages.....	1
Route des Sels.....	1
Echange.....	1
Méthodes d'échange de proximité.....	1
II QUITUS DES DECISIONS DU CA.....	1
Rémunération des animateurs des ateliers :.....	1
Envoi de la documentothèque sur demande.....	1
Fonctionnement du CA de Sél'idaire.....	1
Autorisation donnée à Sél'idaire de répondre à des appels à projets.....	1
Proposition de nouveaux ateliers de Sél'idaire.....	1
QUESTIONS DIVERSES.....	1

RAPPEL HISTORIQUE

ORGANIGRAMME ET ORDRE DU JOUR

Les S.E.L

- Se rencontrent et créent des ateliers qui prennent en charge des activités utiles aux S.E.L. ou à la promotion des S.E.L.
 - Ateliers** : S.E.L. Echanges – S.E.L. Textes – S.E.L. Mode d'emploi – Rencontres annuelles – Internet – Route des stages – Route des S.E.L – Secrétariat (courrier, liste des S.E.L., coordination des ateliers, trésorerie, documentation...)
- Cotisent en francs, en grains, en timbres
- Les Sels cotisants décident en votant par correspondance les propositions validées en A.G.

- Son Conseil d'Animation est constitué par les délégués des ateliers (1 atelier = 1 voix)
- Son A.G. réunit des adhérents des S.E.L. une fois par an
 - Bilan et perspectives de Sel'idaire et des ateliers
 - Quitus des décisions du C.A., nouveaux ateliers...

Octobre 1995 : 9 S.E.L. et une vingtaine qui voulaient se créer ; puis une journée sympa en 95 à Mirepoix, puis en 04/96 à Thiviers, avec environ 100 personnes ayant des sensibilités très différentes ; quelques mois d'arrêt et en 97 une rencontre régionale aux Vans (07) suivie d'une autre rencontre nationale en 98. Là est née Sel'idaire. En 1999, rencontres à Salvagnac (81), puis St Jean le blanc (15) en 2000, et Plazac en Périgord (24) en 2001. Pendant ces 5 ans, un travail colossal a été réalisé, toujours en train d'inventer quelque chose de neuf, en prenant pour de vrai la richesse de la différence. Mais maintenant ça devient un peu plus compliqué. En 2000 après ST Jean le Blanc, les premiers statuts ont été rédigés et déposés en préfecture. Tous les S.E.L. peuvent obtenir la diffusion des informations, même sans être cotisants. En Assemblée Générale, on propose et on soumet au vote tous les S.E.L. cotisants (par correspondance après l'A.G.)

BILAN DES ACTIVITES

BILAN MORAL ET FINANCIER

André Miard : Les statuts de Sel'idaire ont été rédigés avec ce qui se passait vraiment dans les ateliers, et au Conseil d'animation, 1 représentant par atelier est présent. Cette année, il n'y a eu qu'un seul C.A. fin juin à Clermont Ferrand ; la fréquence sera de 2 par an.

Bilan financier :

Jean Paul Quentin présente les comptes :

Solde au 01/09/2000 : 8 516,19 F

Solde au 01/09/2001 : 13 228,06 F

Recettes de la période 01/09/2000 au 1^{er}/07/2001 : 15 754,63 F

Dépenses de la période 01/09/2000 au 1^{er}/07/2001 : 13 228,06 F

Variation de trésorerie pour l'année 2000 – 2001 : +2 528,57 F

Variation de trésorerie pour l'année 1999 – 2000 : -18 000 F (environ)

Ventilation des dépenses :

Papeterie	719,48
Affranchissement :	5511,40
Photocopie :	3318,15
Internet MS	1064,00
Serveur Internet	2135,20
Trésorerie	130,03
Divers	350,00

Du point de vue des recettes, le nombre de Sels cotisants étant passé de 90 l'année dernière à 60 cette année, les cotisations sont donc en diminution et l'auraient été davantage si un Sel n'avait pas cotisé à hauteur de 2000F.

Cette situation tient au fait que les Sels ne voient pas l'intérêt de cotiser puisqu'ils auront l'information de toute manière. D'autres refusent par principe.

Il n'y a pas d'appel à cotisation, ce qui ne favorise pas leur rentrée ; un appel sera opéré pour l'année à venir.

Il est rappelé également que l'an passé il avait été proposé de faire évoluer la lettre de Sél'idaire qui n'est pas forcément un outil adapté pour certains Sels, pour en faire une feuille à la parution plus fréquente qui pourrait être directement intégrée dans des bulletins locaux.

Un participant rappelle également que le principe de Sél'idaire est de fonctionner avec ses propres moyens, ce qui suppose qu'il n'ait pas de salarié.

SECRETARIAT

Les objectifs du secrétariat ont consisté à répondre aux courriers, rédiger la Lettre de Sel'idaire (4 par an depuis la rencontre nationale des Vans), et maintenir à jour la liste des S.E.L. Depuis le départ de Nat après St Jean le Blanc, après avoir effectué le secrétariat depuis le début, le secrétariat a été dévolu à plusieurs personnes, donc a été peut-être un peu moins efficace, en 2001, qu'une personne "à plein temps" !

Le travail est réalisé par des bénévoles cette année ; l'année dernière cela avait coûté 12000 F pour l'année (1000 F à Nat par mois).

Sel-textes

Hervé Milési rappelle que préalablement il existait une " armoire de textes " dans laquelle il devenait de plus en plus difficile d'avoir accès aux textes pour des raisons techniques.

Les textes disponibles ont donc été réorganisés sur un site où ils peuvent être téléchargés. Une liste de travail a également été créée en direction de tous ceux qui travaillent au sein des journaux des Sels.

Les textes qui sont mis sur ce site peuvent être considérés comme appartenant à la communauté, toutefois deux précautions " déontologiques " doivent être observées pour leur utilisation : il appartient de ne pas les tronquer, une phrase ou un paragraphe sortis de leur contexte peuvent être détournés ; pour des publications dans des supports autres que les bulletins des Sels, il est nécessaire de recueillir l'accord de l'auteur du texte (en dehors même des questions de propriété intellectuelle).

Documentothèque

Mylène Rémy déplore que peu de textes lui aient été transmis cette année, elle demande qu'on lui signale ou qu'on lui adresse tous les textes qui paraissent sur les Sels, la question des documents audio ou vidéo est posée. Il est intéressant de les référencer également.

Mylène appelle à davantage de rigueur dans les commandes qui lui sont passées : afin de lui éviter de trop longues recherches doivent figurer le nom du journal, le titre de l'article et la référence de son indexation.

De la même manière, pour éviter des retours de courrier elle demande d'être précis dans les coordonnées des Sels et de leurs contacts (siège de l'association et adresses personnelles, adresses mail sans ambiguïtés...).

Pour ce qui concerne la mise à jour de Sel mode d'emploi, il n'y a eu que 61 retours du questionnaire, dont elle a fait une synthèse parue dans la précédente Lettre de Sel'idaire.

Route des stages

Roland Carbone rappelle que cet atelier a été créé à Salvagnac, 6 personnes sont actuellement dans l'équipe qui est relayée par 55 correspondants locaux qui sont inscrits sur une liste, comme les offreurs ou demandeurs.

Les correspondants ont pour mission de faire circuler l'information entre Internet et les Sels, dans les deux sens. Il existe également un site Route des stages sur lequel les informations peuvent être téléchargées.

Pour l'an prochain, il est prévu de développer un logiciel qui permettra d'automatiser la confection du catalogue et il sera possible de faire circuler directement les offres et les demandes par Internet.

Route des Sels

Sylvain Macé précise qu'après des débats internes, la RDS restera bien un atelier de Sél'idaire.

Il y a eu au cours de l'année écoulée beaucoup de dysfonctionnements techniques qui ont retardé la parution du catalogue.

Il y aura désormais un catalogue par an avec des additifs qui seront publiés à chaque fois qu'il y aura un nombre significatif de nouveaux adhérents. Compte tenu des retards pris cette année, le prix des cotisations va diminuer, il est fixé à 10 Euros.

Le souhait est de favoriser l'adhésion des Sels. Pour ce faire, ils pourront adhérer au même tarif que les individuels, l'adhésion de leurs membres sera alors ramenée à 3 Euros.

Il est également prévu de renforcer la collaboration avec la route des stages pour faire circuler l'information et d'avoir recours aux mêmes correspondants.

Un carnet de voyage va être créé pour régler les échanges, les comptes seront centralisés une fois par an.

Echange

Brigitte Pruvost rappelle que le n° 7 vient de paraître après de nombreux problèmes techniques.

Le n° 8 sera consacré à l'économie solidaire, mais il manque toujours un ou une maquettiste.

Méthodes d'échange de proximité

Alain Bouyer (85) rappelle que cet atelier a été créé à St Jean Le Blanc. Fondé sur la systémique et l'école de Palo Alto, il a commencé à fonctionner dans quelques départements de l'Ouest et a permis de renforcer les pratiques d'échanges locaux, notamment en Intersel.

QUITUS DES DECISIONS DU CA

Le CA de Sél'idaire s'est réuni fin juin et propose cinq décisions :

Rémunération des animateurs des ateliers :

Il est proposé de pouvoir défrayer les animateurs des ateliers qui en feront la demande sous forme de nuitées de la Route des Sels.

Cette proposition sera faite aux Sels votants.

Envoi de la documentothèque sur demande

Il est proposé que la liste des documents de la documentothèque ne soit plus jointe systématiquement à la lettre de Sélidaire, mais que celle-ci contienne un bon de commande, ce qui permettra d'alléger les envois.

Fonctionnement du CA de Sél'idaire

Il est proposé de créer une liste de discussion spécifique pour les membres des ateliers de Sél'idaire. Les règles de fonctionnement de cette liste n'ont pas été débattues.

Le CA se réunira désormais deux fois par an.

Autorisation donnée à Sél'idaire de répondre à des appels à projets

Cette proposition vise à permettre à Sél'idaire de se positionner en tant qu'association pour présenter des projets dans le cadre d'appels à projets gouvernementaux ou non.

Plusieurs participants estiment que cela revient à transformer la nature de Sél'idaire pour en faire un organe représentatif.

Il est cependant rappelé que les statuts prévoient que les cotisants puissent être consultés, ce qui peut être envisagé.

Beaucoup estiment que demander des subventions est se mettre dans la dépendance de ceux qui les octroient et que cela conduirait à la scission du mouvement et à l'éclatement des Sels locaux si cette mesure était adoptée, même dans des formes statutaires.

Il est rappelé que rien n'empêche des individus au sein d'un atelier ou non, de se constituer en association pour demander une subvention, ce qui n'engage que ceux qui sont concernés.

A l'issue de ces débats, un vote est organisé sur le point de savoir si cette proposition doit être faite aux Sels.

Il est décidé de l'ajourner et d'en débattre à nouveau lors de la prochaine AG.

Proposition de nouveaux ateliers de Sél'idaire

Confirmation des ateliers qui ont déjà fonctionné : Route des Sels et Méthodes d'échange de proximité.

Création d'un atelier JEU

A la suite du débat organisé pendant la rencontre, il est proposé de créer cet atelier qui s'attachera à proposer des outils et à favoriser l'articulation entre les Sels et le JEU.

Sont d'ores et déjà inscrits à cet atelier : Daniel Delarasse, Winston Smith, Oria Bleuet, Jean-Paul Dumas, Marie Hélène Désert Sautet... la liste n'est pas close

Création d'un atelier Interinformation – Relations Internationales

En prolongement des débats de l'an passé et de cette année, la proposition de cet atelier qui a pour objectif la communication avec les systèmes non monétaires et particulièrement européens est proposée.

A cet atelier pourront s'adjoindre des partenaires extérieurs déjà impliqués dans une réflexion commune, notamment nos amis italiens.

La liste (non limitative) des participants à cet atelier figure en annexe du compte rendu du débat qui a eu lieu pendant la rencontre.

QUESTIONS DIVERSES

Un appel à candidature est lancé pour la participation aux ateliers et plus particulièrement pour le **Secrétariat**.

Choix du lieu de la prochaine rencontre.

Solange Marie Doitron nous parle d'un lieu qui se prêterait à l'organisation de ce type de rencontre. Il s'agit du château de Grésillon à Baugé (Maine et Loire), lieu qui accueille des stages espérantistes et qui comporte des capacités d'hébergement, de restauration et de réunion suffisantes.

Il pourrait peut-être être envisagé de participer à l'entretien du lieu sous forme de chantier Sel pour limiter les frais d'organisation.

Bien entendu, ceci suppose que des contacts soient pris avec les Sels de la région.

Affaire à suivre, donc !